

COLLECTION « CARREFOURS DES IDEES »

Dirigée par

Thibauld MOULAERT (thibauld.moulaert@univ-grenoble-alpes.fr)

Géraldine PAWLAK (geraldine.pawlak@univ-grenoble-alpes.fr)

Public cible

Tout public

Ligne éditoriale

Des ouvrages dont la construction à plusieurs voix fait le pari de l'intelligence collective

Dans une société de personnes et de connaissances en mouvement, la collection « Carrefours des idées » propose de confronter différents points de vue développés à partir de disciplines diverses, afin de produire une meilleure connaissance, une intelligence collective, sur des thèmes de recherche originaux et actuels. Ces voix de chercheurs se répondent, se complètent ou se modèrent pour apporter au lecteur les clés nécessaires à une compréhension tout en nuances.

À l'heure où les théories du complot et les « contre-vérités » gagnent du terrain, les ouvrages de « Carrefours des idées » se veulent un espace de production et de partage de connaissances discutées selon les principes scientifiques. Ils réfutent tout unilatéralisme de la pensée et font voir au lecteur la richesse et la diversité des savoirs. Le public visé est celui des amateurs éclairés, sensibles à la confrontation des regards.

Processus d'expertise

Chaque manuscrit est soumis à la validation de deux spécialistes du sujet traité. Par ailleurs, les directeurs de collection veillent à la lisibilité du manuscrit pour le lectorat visé.

Ouvrages parus

La liste des ouvrages parus est disponible sur :

<https://www.uga-editions.com/menu-principal/collections-et-revues/toutes-nos-collections/carrefours-des-idees-/>

Charte rédactionnelle

Les consignes générales pour la rédaction des manuscrits sont données dans le document « Recommandations aux auteurs », téléchargeable à l'adresse

<https://www.uga-editions.com/menu-principal/nous-contacter/vous-etes-auteur/recommandations-aux-auteurs/>

Dans le cadre de la collection « Carrefours des idées », ces consignes sont complétées par les indications ci-dessous.

Couverture

La première de couverture comporte les éléments suivants :

- Titre. Celui-ci doit être court, explicite et sans jargon. Il éveille la curiosité du public. Il peut prendre la forme d'une question.
- Nom du directeur scientifique de l'ouvrage. Les noms des contributeurs seront indiqués à l'intérieur de l'ouvrage.

La quatrième de couverture comporte les éléments suivants :

- Résumé de l'ouvrage (max 1000 signes).
- Présentation du directeur scientifique de l'ouvrage (max 200 signes).

Intérieur

La norme pour le manuscrit est entre 200 000 et 300 000 signes maximum, espaces comprises.

Les notes de bas de page (ou de fin d'ouvrage) ne sont pas autorisées dans cette collection destinée au grand public.

Structuration typique d'un ouvrage :

- Table des matières
- Préface possible de la part d'une personnalité reconnue nationalement/internationalement en lien avec le sujet
- Introduction par le directeur scientifique de l'ouvrage
- Développement en plusieurs chapitres
 - À l'intérieur de chaque chapitre (les titres de chapitre sont les titres de niveau 1), les subdivisions en sections doivent être clairement identifiées à l'aide de titres de niveau 2. Des titres de niveau 3 (« sous-sections ») peuvent être utilisés si besoin. Les subdivisions de niveau 4 sont proscrites.
Utilisez des apparences suffisamment différentes pour ces différents niveaux de titre (taille, police, couleur si besoin) si vous n'êtes pas familier avec le stylage sous Word. Respecter leur imbrication (pas de titre de niveau 3 immédiatement après un titre de niveau 1).
 - Seuls les titres de niveau 1 peuvent être numérotés.
 - Chaque chapitre commence par une photographie couleur pleine page (format portrait, taille se rapprochant de 14*21,5 cm) en lien avec le thème abordé. Veiller à choisir des images dont l'utilisation est autorisée dans le cadre d'un livre destiné à la vente et de résolution suffisante (300 dpi à la taille finale).
- Conclusion générale par le directeur scientifique de l'ouvrage

- Pour les ouvrages de plus d'un auteur, fournir une courte biographie de chaque auteur (max 400 signes espaces comprises)
- Bibliographie

Bibliographie :

Dans le texte, les appels bibliographiques sont au format (auteur, date, page le cas échéant).

En fin d'ouvrage, l'ensemble des références sont reprises et présentées selon le format « auteur, date, titre, informations de publication » (voir document « Recommandations aux auteurs », système auteur-date SHS p. 4).

S'agissant d'ouvrages de médiation, le nombre de références bibliographiques devra être limité à une cinquantaine.

Outre la bibliographie classique (ouvrages, articles, chapitres, thèses, etc.), d'autres types de sources peuvent être mentionnées dans une section distincte (« Autres ressources »).

Illustrations :

Des illustrations sont autorisées à l'intérieur des chapitres. Taille maximale 10*16 cm, titre et légende compris. Elles seront affichées en couleurs dans la version numérique de l'ouvrage et en noir et blanc dans la version imprimée. Veiller à choisir des images dont l'utilisation est autorisée dans le cadre d'un livre destiné à la vente et de résolution suffisante (300 dpi à la taille finale). Numéroté l'ensemble des figures et schémas d'une part, et l'ensemble des tableaux d'autre part.

Les formules mathématiques ou chimiques ne sont acceptées que dans la mesure où l'auteur parvient à donner clairement leur signification dans le texte.

Format de la version papier de l'ouvrage : 14*21,5 cm